



Pas question de démissionner

□ Les élus de Magog invités à mettre leur tête en jeu sur la vocation à donner aux terrains du nord-ouest de la ville

Karine TREMBLAY

Magog

Pas question que les élus de Magog démissionnent

C'est ce qu'a fait savoir hier le maire de la ville, Marc Poulin, en regard des démarches des citoyens opposés au projet qui ont fait publier, dans *Le Reflet du lac* de samedi, trois pleines pages de publicité décrivant les membres du conseil municipal, desquels ils exigeaient même la démission.

«Démissionner, ce serait démontrer un manque de responsabilités. Le conseil de ville est formé de gens compétents, qui ont reçu comme mandat de veiller aux intérêts des citoyens. C'est ce que nous allons faire, en tenant compte des répercussions de nos décisions sur l'avenir de la ville. On va garder la tête froide.»

Le maire de Magog entend donc poursuivre sa réflexion sur l'implantation ou non d'édifices commerciaux à grande surface dans le secteur nord-ouest de la ville sans pour autant se



Marc Poulin

laisser intimider par les citoyens récalcitrants au projet.

Les décisions du conseil doivent être rendues publiques le 5 septembre. Une réunion spéciale des élus concernant ce dossier est cependant prévue demain soir. Celle-ci se déroulera à huis clos.

«On va prendre en considération tous les documents dont on dispose, soit le rapport de la Commission de la MRC et les conclusions des audiences publiques. On va évaluer toutes les possibilités et leurs répercussions sur la ville afin de prendre la meilleure décision pour tous», note M. Poulin.

Selon ce dernier, le conseil municipal doit se demander deux choses: s'il peut laisser s'implanter des grandes surfaces et si la vocation commerciale du secteur peut s'étendre

plus loin que la rue Principale.

«On est tout à fait conscient qu'on va prendre des décisions déterminantes

(suite en A3: PAS QUESTION)

AUTRES TEXTES EN A3

- Les opposants veillent au grain
- Pelchat reste convaincu du bien-fondé du projet

AYER'S CLIFF

Pier Béland blessée par un cheval (A2)

LES SPORTS



Les Castors échantent Potapov (C1)

DRÔLE DE TRAVAIL



Manon Duval

Elle va stériliser les chiens chez les Inuits (A3)

PERSONNALITÉ



Michel Carpentier

Un homme de grand coeur (B6)

Un bilan touristique reluisant

□ Autant de touristes qu'en 99, le beau temps en moins

René-Charles QUIRION

North Hatley

Malgré un été capricieux où les jours consécutifs de beau temps n'ont pas été légion, le bilan inattendu de la saison touristique estivale se présente de façon positive dans les Cantons de l'Est.

Le directeur général de Tourisme Cantons de l'Est, Alain Larouche, indique que les intervenants touristiques ont craint le pire en début de saison, mais que rapidement la situation s'est rétablie.

«Nous connaissons une drôle d'année. L'hiver et le printemps se sont avérés positifs. Le mois de juin et le début juillet nous ont fait peur, mais les touristes ont fait fi des soubresauts de dame Nature. Au lieu des activités traditionnelles, les gens ont cherché des activités où ils n'avaient pas à se soucier de la température», explique M. Larouche.

(suite en A2: BILAN TOURISTIQUE RELUISANT)



Imacom-Daguerra, par Jocelyn Riendeau

Le directeur général de Tourisme Canton de l'Est, Alain Larouche, dresse un bilan provisoire positif de la saison touristique estivale. Comme les conditions climatiques étaient plutôt incertaines, les touristes se sont tournés vers des activités comme les visites sous terre à la mine Capelton, où les activités ont lieu beau temps, mauvais temps.

LE JEU TOURNE AU DRAME



Imacom-Daguerra, par Jocelyn Riendeau
Sans connaissance, Michael Gerbeau, un joueur recrue des Tigres, saignait légèrement à la tête et a été transporté sur une civière hors du Palais des sports.

«On a failli le perdre...»

Louis-Éric ALLARD

Sherbrooke

Le match pré-saison de la LHJMQ disputé entre les Tigres de Victoriaville et les Castors de Sherbrooke a pris une tournure tragique, hier soir, au Palais des sports. Michael Gerbeau, un joueur recrue de la formation des Bois-Francs, a quitté le match sur une civière, pour être transporté d'urgence au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.

La tête de Gerbeau a semblé avoir heurté la baie vitrée après qu'il eût été mis en échec par l'ailier recrue Martin Gélinas, des Castors, qui, par un malheureux concours de circonstances, est un très bon ami de Gerbeau (voir autre texte en C3).

Gerbeau s'est ensuite écroulé sur la glace et a été pris de violentes convulsions qui ont jeté un immense froid dans le Palais des sports. L'ailier de 17 ans sem-

ble avoir été coupé à la tête, près de la tempe.

La Tribune n'a pu obtenir de bilan médical, tard hier soir. Le directeur général des Tigres, Pierre Roux, a cependant bien voulu donner quelques bribes d'information.

«Tout ce que je peux vous dire, c'est que c'est assez grave. Je ne veux rien commenter, parce que je ne veux pas m'enfermer dans des termes médicaux. Les neurochirurgiens vont contacter les médecins des Tigres, demain (aujourd'hui), au cours d'un appel conférence. On devrait être en mesure de donner des nouvelles à la presse en milieu d'après-midi», a confié Pierre Roux.

On a appris aussi que Gerbeau a quitté l'amphithéâtre de la rue Parc inconscient. «Des ambulanciers nous ont dit qu'ils avaient eu peur de le perdre. Ils ont dû travailler fort pour le réanimer», a indiqué le directeur exécutif des Castors, Pierre Sasseville.

Le PQ face à la violence

Michel HÉBERT

Trois-Rivières (PC)

La violence a éclaté, hier, au conseil national du Parti québécois à Trois-Rivières, où des cols bleus de la région de Montréal ont manifesté brutalement contre la réforme municipale.

Les militants péquistes tenaient un paisible débat sur la langue française quand des cols bleus, menés par

que les manifestants, coincés dans les portes, criaient, sifflaient et lançaient des tracts. «J'ai eu la peur de ma vie», a confié un militant.

Les 250 cols bleus, affiliés à la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), étaient venus en autobus de Montréal, Verdun et Laval.

Le syndicaliste Lapierre a soutenu que la manifestation devait être pacifique, qu'elle ne visait qu'à protester contre la réforme municipale et les intentions du gouvernement d'assouplir les règles relatives à la sous-traitance.

«Ils veulent donner nos jobs au secteur privé, la réforme va désyndicaliser le secteur municipal. On se croirait revenus au temps de Duplessis», a clamé Jean Lapierre, qui haranguait ses troupes, surveillés par les policiers de Trois-Rivières, appelés en renfort.

Il a taillé en pièces le projet «Une île, une ville» du maire de Montréal, Pierre Bourque, et contre lequel Jean Lapierre a promis de se battre farouchement. «Une île une ville, c'est un plan machiavélique pour nous écraser.»

Il a ajouté que Lucien Bouchard ne réunira jamais «les conditions gagnantes pour faire un pays en écrasant ses alliés.»

Un individu sera par ailleurs accusé de voies de fait sur un policier. Jean Lapierre a eu droit à un sermon poli des policiers mais n'a pas été appréhendé.

Le premier ministre a rappelé que de telles actions ne feront pas dévier le gouvernement de ses objectifs. «Ce n'est pas parce que quelques fiers-à-bras ont fait du bruit que ça va changer quelque chose.»

Météo / C6

SOLEIL
23
6h03 19h30
29 août 05 sept 13 sept 21 sept

Escapade du jour
29 août au 4 septembre
Championnats Masters mondiaux UCI de vélo de montagne 2000 Site des Jeux Olympiques équestres de Bromont et Ski Bromont • (450) 534-2453
1500 coureurs provenant de 20 pays. Diverses compétitions: 24 h de Bromont, Coupe du Québec, cross-country, etc. Animation continue de jour comme de nuit avec soupers-spectacles, groupes de musique, épluchette de blés d'Inde, feu de joie...
(819) 820-2020 • www.tourisme-cantons.qc.ca

le syndicaliste Jean Lapierre et munis de solides pancartes, ont pris d'assaut la salle de délibérations du Centre des congrès où étaient réunis quelque 300 militants.

La cinquantaine de fiers-à-bras ont d'abord surpris les services de sécurité du PQ et la Sûreté du Québec, qui sont difficilement parvenus à les refouler. Des échauffourées ont éclaté mais il n'y a pas eu de blessés. Les agents de la SQ ont immédiatement pris poste autour du premier ministre Lucien Bouchard, tandis

LA PLUS ABORDABLE BERLINE AU MONDE EST ARRIVÉE!



RIO 2001



11 995\$

RIO 2001



SHERBROOKE • GRANBY • DRUMMONDVILLE



INDEX

Rubriques.....	Page
Arts et spectacles.....	C-7
Bandes dessinées.....	D-3
Chez nous.....	B-1
Décès.....	D-4
Éditorial.....	A-6
Éphémérides.....	D-4
Économie.....	B-4
Loteries.....	B-1
Mots croisés.....	D-3
Mot perdu.....	D-3
Météo.....	C-6
Messier en liberté.....	C-6
Petites annonces.....	D-1
Sports.....	C-1

À L'INTÉRIEUR



Pauline Picard demeure la candidate du Bloc dans Drummond
page B1

Mika Hakkinen coiffe Schumacher
page C1

LA RÉDACTION

Ligne ouverte: 564-5456, poste 444
Télécopieur: (819) 564-8098
Téléphone: (819) 564-5454
Courrier électronique: redaction@latribune.qc.ca
Page Internet: http://www.latribune.qc.ca

LE SOURIRE DU MATIN

Madame arrive à la maison chargée de colis: «J'étais sûre que tu serais furieux. Alors, furieux pour furieux, il vaut mieux que tu le sois comme il faut.»

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, 11K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc.
(division La Tribune)

TÉLÉPHONES

Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466
ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168

LIVRAISON

Camelots et camelots motorisés
Prix de vente.....3,52 \$
T.P.S.....25 \$
T.V.Q.....28 \$
Coût à l'abonné.....4,05 \$

ABONNEMENTS

Abonnement payé à l'avance: endroits desservis par camelot et camelots motorisés.

Temps	Prix	T.P.S.	T.V.Q.	Total
1 an	165,17 \$	11,56 \$	13,26 \$	189,99 \$
6 mois	88,00 \$	6,16 \$	7,06 \$	101,22 \$
3 mois	45,00 \$	3,15 \$	3,61 \$	51,76 \$
1 mois	25,00 \$	1,75 \$	2,01 \$	28,76 \$

Abonnement par la poste: territoire immédiat

Temps	Prix	T.P.S.	T.V.Q.	Total
1 an	255,00 \$	17,85 \$	20,46 \$	293,31 \$
6 mois	140,00 \$	9,80 \$	11,24 \$	161,04 \$
3 mois	80,00 \$	5,60 \$	6,42 \$	92,02 \$
1 mois	50,00 \$	3,50 \$	4,01 \$	57,51 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS

1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$
"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

À l'occasion de l'ouverture de la Maison de l'arbre

Lise Thibault loue le travail de Saint-Venant

Jean-François GAGNON
St-Venant-de-Paquette

«Un environnement comme le vôtre devrait être reconnu Patrimoine mondial par l'UNESCO», a lancé la lieutenant-gouverneur du Québec, Lise Thibault, aux gens de St-Venant-de-Paquette présents à l'inauguration de la Maison de l'Arbre, samedi matin.

Mme Thibault s'est dite «émerveillée» par ce qu'elle a retrouvé à St-Venant-de-Paquette. «Votre village et ses attraits son véritablement extraordinaires», a-t-elle dit.

En outre, la lieutenant-gouverneur a soutenu que l'église de St-Venant-de-Paquette, aux côtés de laquelle se trouve l'entrée du Sentier poétique du hameau d'un peu plus d'une centaine d'âmes, est «une des plus belles au Québec.»

Elle a d'ailleurs loué le fait que la communauté de St-Venant mette en valeur les choses qu'elle possède. «C'est une chose importante que toute communauté devrait tenter de faire.»

«Vous ne devez pas être du genre complexé, chez vous», a-t-elle poursuivi, tout en affirmant que ce n'est pas le nombre d'habitants d'une localité qui fait sa force.

Une exposition permanente

Certes, lors de cette inauguration samedi en matinée, la lieutenant-gouverneur du Québec a pris passablement de place. Et sa personnalité a vraisemblablement impressionné plus d'un. Toutefois, les vedettes de la journée devaient tout d'abord être la Maison de l'Arbre et sa nouvelle exposition permanente.

Intitulée «L'Arbre en tête», cette exposition présente, entre autres, diverses essences d'arbres du Québec et explore une partie du mythe et de la ma-

gie qui sont reliés à ces spécimens végétaux.

D'ailleurs, l'homme qui a créé les textes et le scénario de l'exposition, le Sherbrookois Pierre Dansereau, indique que «l'accent a principalement été placé sur la beauté et la poésie de l'arbre.»

S'avouant un amoureux des arbres, cet écologiste forestier mentionne avoir travaillé pendant deux mois à la création de l'exposition «L'Arbre en tête.» Il a notamment besogné en collaboration avec l'entreprise de design Pittoresco, pour sa réalisation.

«Je suis très fier de ce qu'on a accompli comme travail», a continué M. Dansereau, tout en affirmant que le projet auquel il a contribué, dans les derniers mois, a été un des plus intéressants de sa carrière.

«Ça a été un honneur pour moi d'avoir été approché par Les Amis du Patrimoine de St-Venant-de-Paquette pour participer à ce projet», a-t-il déclaré devant la soixantaine de personnes présentes à l'inauguration.

Une première impression

La fameuse exposition venait donc tout juste d'être installée à l'intérieur de la Maison de l'Arbre, samedi, de sorte que le président de l'organisme Les Amis du patrimoine de St-Venant-de-Paquette, Roland Lavigne, n'en avait pas encore vraiment pris connaissance.

«Je suis surpris de constater à quel point elle contient de l'information et du matériel, confiait malgré tout M. Lavigne, qui est aussi maire de St-Venant. Je croyais qu'elle serait plus petite.»

Mais l'homme commence probablement à connaître le phénomène des projets qui prennent de l'ampleur avec le temps. Ainsi, il admet que, au départ, il n'imaginait pas la Maison de l'Arbre aussi imposante qu'elle l'est fi-



Photo La Tribune, Jean-François Gagnon

Le lieutenant-gouverneur, Mme Lise Thibault, a profité de son passage à Saint-Venant-de-Paquette pour planter un chêne devant la Maison de l'Arbre, en compagnie de Roland Lavigne.

nalement. «Au début, on pensait qu'elle ne serait qu'un petit guichet d'information touristique», affirmait-il.

Cette Maison est ouverte depuis quelques mois déjà. Elle sert en quelque sorte de lieu d'accueil et de centre d'information pour les visiteurs qui viennent faire escale à St-Venant-de-Paquette.

On peut de même y lire la poésie des poètes ayant des oeuvres intégrées au Sentier poétique et de la documentation concernant la forêt et les arbres. Et au surplus y casser la croûte!

Tout cela à l'intérieur d'un bâtiment de forme hexagonale, dont certai-

nes des poutres, à l'intérieur, ont particulièrement attiré l'attention de Mme Thibault. «Quelle bonne idée d'avoir utilisé des troncs d'arbres d'essences diverses non usinés pour les concevoir», a-t-elle remarqué.

Cette dernière a finalement planté un chêne devant la Maison de l'Arbre, en compagnie de Roland Lavigne. Et a souhaité tout haut que ce lieu devienne «synonyme de paix.»

À lire demain, la chronique de Rachel Lussier

FAITS DIVERS

Accident avec blessés

Sherbrooke (RCQ) - Un accident de la route a fait un blessé mineur, samedi soir vers 22h45, au coin des rues McManamy et Kingston. Une voiture de marque Chrysler est entrée en collision avec une Honda qui tentait d'accéder à la rue Kingston. Le blessé, un homme de Sherbrooke, a été conduit au CHUS, hôpital Bowen pour y traiter des blessures mineures. Devant dégâts causés aux véhicules, un remorquage a été nécessaire pour libérer la chaussée.

wasaki de modèle Ninja TX-750, a été volée dans la nuit de vendredi à samedi sous l'abri d'auto du domicile de son amie de la rue Saje à Richmond. La motocyclette d'une valeur de 15 500 \$ avait été achetée, il y a seulement deux mois par son propriétaire. Ce vol de moto est seulement le deuxième à survenir au cours de la saison estivale sur le territoire de la Sûreté municipale de Richmond.

Une autre Kawasaki

Sherbrooke (RCQ) - Les motos Kawasaki étaient un modèle recherché par les voleurs au cours de la fin de semaine. Cette fois, c'est un homme de la rue McGregor dans le Nord de Sherbrooke qui s'est fait dérober sa motocyclette de marque Kawasaki ZY-600 1998, d'une valeur de 7 500 \$ dans l'entrée de sa résidence. Le larcin a été constaté vers

22h, samedi soir.

Vol en série dans la rue Cambrai

Sherbrooke (RCQ) - Les voleurs ont été actifs dans l'ouest de Sherbrooke, samedi soir, plus précisément dans le secteur de la rue Cambrai. Les malfaiteurs ont fait le tour de trois résidences pour s'emparer d'appareils électroniques, de coutellerie en argent et de l'argenterie pour une valeur avoisinant les 3 000 \$ pour l'ensemble des objets dérobés. Les vols ont été constatés vers 18h par les propriétaires.

Un logement détruit à Richmond

Richmond (GM) - Un chaudron d'huile à frire oublié temporairement

sur une cuisinière serait à l'origine d'un incendie qui a complètement détruit hier sur l'heure du souper, un logement d'un duplex, situé au 69 de la rue Stanley à Richmond.

L'alerte s'est déclarée vers les 17 h 20 et il semble que les résidents du logement étaient absents des lieux au moment où l'incendie s'est déclaré, ce qui explique qu'il n'y a pas eu de blessés lors du sinistre.

Les occupants du logement situé au premier étage ont également dû être évacués, alors que leur logis a aussi subi des dommages, principalement causés par l'eau et la fumée.

Les pompiers de Richmond ont rapidement maîtrisé l'incendie qui s'était déjà infiltré dans les murs et dans l'entre-toit du duplex au moment de leur arrivée sur les lieux.

À l'expo agricole d'Ayer's Cliff

La chanteuse Pier Béland blessée par un cheval

René-Charles QUIRION

Sherbrooke

La chanteuse Pier Béland a été blessée vendredi soir à Ayer's Cliff, alors qu'elle se produisait dans le cadre de l'exposition agricole de l'endroit.

Voulant faire une entrée remarquée, la chanteuse a décidé de se présenter sur scène à cheval. Après les tests de son dans l'obscurité, Pier Bé-

land est réapparue à dos de cheval. Cependant, lorsque les projecteurs se sont allumés pour la grande entrée de la chanteuse, l'animal s'est affolé, projetant Mme Béland au sol.

«C'est la selle qui se serait déplacée. Elle a réussi à laisser aller les rênes de la monture pour se retrouver étendue de tout son long sur la piste de course», indique un membre du comité organisateur et témoin de l'événement, Denise Areyou.

La chanteuse a été transportée à

l'hôpital la Providence de Magog pour y soigner de multiples égratignures et une dislocation à un bras.

Une 155e édition exceptionnelle

Malgré l'incident de vendredi soir avec Pier Béland et des actes de vandalisme sur le terrain de l'exposition, dans la nuit de samedi à dimanche, la 155e édition de l'Exposition agricole d'Ayer's Cliff a été couronnée de succès au chapitre du nombre de visiteurs.

L'événement, qui a débuté jeudi et qui se terminait hier, a attiré plus de 40 000 personnes. La secrétaire de l'organisation, Jannie Webster, indique que la journée de samedi a été exceptionnelle.

«Je n'ai jamais vu autant de monde sur le terrain de l'exposition. Il y avait plus de 15 000 personnes. Malgré les petits inconvénients, nous pouvons considérer l'édition de cette année comme exceptionnelle», indique Mme Webster.

La route fait cinq victimes

(PC)

Au moins cinq personnes ont perdu la vie sur les routes du Québec, en fin de semaine.

Un jeune homme de 19 ans, Laurent Hanna, est décédé à Beaumont, dans la région de Québec, hier vers 4h00, après qu'il eut perdu le contrôle de son véhicule, celui-ci ayant percuté un poteau et un muret de ciment.

Samedi vers 6h30, un camion a embouti une voiture sur l'autoroute 20, à la hauteur de Saint-Nazaire-d'Acton, en Montérégie. Les occupants de l'automobile, un homme de 57 ans et une femme de 53 ans, tous deux d'Anjou, sont morts sur le coup.

Peu avant 3h00, également samedi, un piéton de 22 ans a été happé mortellement en tentant de traverser l'autoroute 20 à Lachine, sur l'île de Montréal.

Enfin, une jeune femme de 18 ans a perdu la vie vendredi, vers 21h00, peu après que la voiture dans laquelle elle prenait place fut entrée en collision avec une camionnette à Vaudreuil-Dorion, en Montérégie.

Bilan touristique reluisant (suite de la une)

Le directeur général de Tourisme Cantons de l'Est estime que c'est la profondeur du produit touristique de la région qui a sauvé un été plutôt désastreux en conditions météorologiques. Depuis une décennie, les attraits touristiques de la région, misant entre autres sur l'histoire et le patrimoine, se sont multipliés.

L'Astrolab du Mont Mégantic, le Musée du Granit, le Musée J-A Bombardier, le Pavillon de la Faune de Stratford, le Vignoble le Cep d'argent, la Mine de Capelton ou la ferme Lune de miel à Stoke sont autant de produits différents qui ont grandi au fil des ans et sauvé la première partie de la saison estivale 2000.

«Si nous remontons dix ans en arrière, nous aurions connu un été désastreux avec cette température. Maintenant avec un produit authentique et diversifié, les touristes peuvent trouver ici des attractions qui offrent une alternative aux activités qui ne peuvent se tenir lorsque l'on connaît des journées de mauvais temps», poursuit Alain Larouche.

Selon lui, les statistiques 2000 devraient ressembler sensiblement à celles des trois dernières années qui étaient considérées comme exceptionnelles. Le taux d'occupation quotidien moyen des chambres de la région se chiffrait à 45,6 pour cent en 1999 et 46,4 pour cent en 1998.

«Avec la diversification du produit, ça va devenir de plus en plus difficile de connaître des mauvaises saisons. Les intervenants touristiques sont ouverts d'esprit et adaptent leurs activités à la température. Sans compter que les gens se parlent. Il est facile de sentir que nous sommes sur la bonne piste», soutient Alain Larouche.

Des outils de promotion qui se démarquent

Preuve que les visiteurs de la région des Cantons de l'Est sont en constante recherche d'activités diversifiées, l'augmentation de l'achalandage dans les bureaux touristiques se compte en dizaines de milliers de personnes. Le site internet de tourisme Cantons de l'Est a été visité par 300 000 personnes au

mois de juillet. Quelque 350 000 nappérons présentant les attraits de la région d'un côté et des sous-régions de l'autre ont été distribués. Sans compter le guide touristique et le nouveau guide «Les Cantons de l'Est à vélo», qui font une promotion des attraits de la région.

«Il y a plus de 150 festivals et événements qui se tiennent dans la région toutes les fins de semaine de mai à octobre. Les gens viennent dans les Cantons de l'Est pour l'ensemble de nos activités, pas seulement pour un attrait majeur. Notre diversité fait en sorte que nous sommes exceptionnels au Québec. Le touriste est accueilli dans la région par les gens qui y vivent et la développe», estime M. Larouche.

Si dans les Cantons de l'Est la saison touristique est demeurée stable, tel n'est pas le cas pour les 18 autres régions touristiques au Québec.

«Je crois que l'été a été très moyen dans l'ensemble du Québec, exception faite de la région de Montréal qui s'est développée de façon majeure au cours des dernières années», note-t-il.

Projet controversé d'un magasin à grande surface à Magog

Les opposants veillent au grain

Karine TREMBLAY

Magog

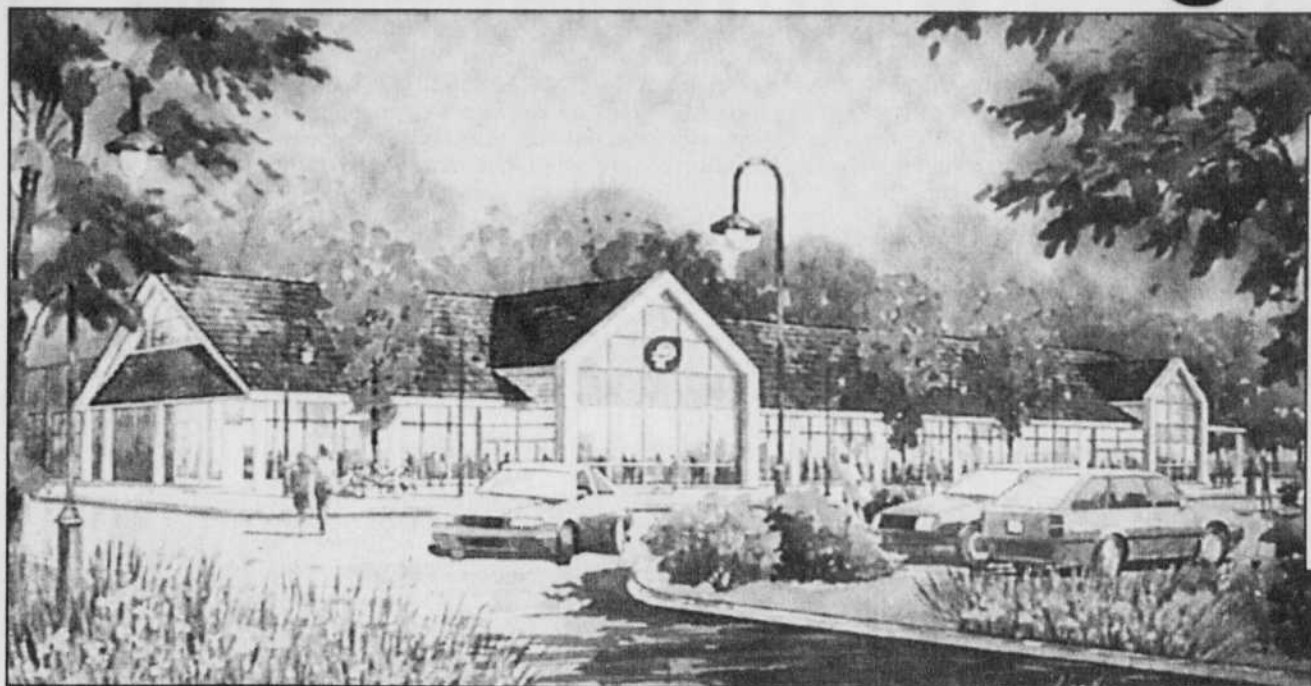
Les regroupements de citoyens et de commerçants de Magog qui sont contre le projet d'un magasin à grande surface dans le secteur nord-ouest mettent en garde le conseil de ville de Magog: ils ont l'intention de suivre le dossier de très près.

Déjà, un premier message a été envoyé aux élus via l'hebdomadaire *Le Reflet du lac*, où le Comité des citoyens de Magog, le Regroupement des propriétaires des édifices commerciaux de Magog et l'Association des commerçants de la rue Sherbrooke ont chacun acheté une pleine page de publicité dans lesquelles étaient vertement critiqué le conseil municipal.

Ainsi, dans les dites publicités, le Comité des citoyens n'hésitait pas à réclamer la démission des élus de façon à ce que la question devienne un enjeu électoral. Le Regroupement des propriétaires des édifices commerciaux questionnait vivement le conseil municipal et exigeait davantage de démocratie, tandis que l'Association des commerçants de la rue Sherbrooke n'hésitait pas à dire que la seule décision à prendre était de dire non à une grande surface dans le secteur nord-ouest.

«On a ressenti un changement dans l'attitude du maire lors de l'assemblée du 21 août dernier. C'est pour ça qu'on a rétorqué par des messages clairs. On veut que la vocation récréo-touristique du secteur demeure, qu'il n'y ait pas de changements de zonage. C'est ce que les citoyens ont dit à la commission de la MRC mandatée par la Ville de Magog. Pourquoi, maintenant, le conseil ne respecterait pas les recommandations de cette commission?», s'interroge le porte-parole du Comité des citoyens de Magog, Alain Vanden Eynden.

Le Comité des citoyens, soutient ce dernier, compte plus



Même si le projet de supermarché Proviso, de l'homme d'affaires Jean Pelchat, devrait s'harmoniser avec l'environnement, soit en y aménageant de la verdure et un site d'interprétation de la rivière aux Cerises, les opposants demeurent nombreux et décidés...

de 800 personnes.

«Et on va continuer à travailler fort pour que les décisions qui seront prises soient démocratiques. On ne comprend pas que le maire change la philosophie qu'il avait au début de l'été par rapport à ce dossier», souligne-t-il.

Même son de cloche du côté des propriétaires d'édifices commerciaux, qui ne saisissent pas davantage pourquoi la Ville ne se range

pas tout de suite du côté des recommandations émises par la commission de la MRC Memphrémagog.

«Ce n'est pas qu'on n'a pas confiance en nos politiciens, mais on se pose des questions. Les répercussions des décisions qui seront prises sont grandes. Le secteur convoité par Proviso est près d'un coin résidentiel où la circulation se verrait accrue. Et puis le marais n'est pas loin, lui non plus, ce qui peut avoir un im-

act environnemental», juge François Fiset, porte-parole du Regroupement des propriétaires des édifices commerciaux de Magog, lequel compte une soixantaine de personnes.

Les trois regroupements continueront de faire connaître leurs couleurs cette semaine. Ils ont d'ailleurs fait savoir qu'ils organiseraient une conférence de presse cette semaine afin de divulguer à tous les conclusions de la commission de la MRC Memphrémagog.

PAS QUESTION (suite de la une)

pour le futur», indique le maire de Magog.

Celui-ci avait demandé à ce que ces décisions concernant Magog soient prises par la Ville de Magog et non par la MRC Memphrémagog en entier, ce qui lui a été accordé.

Mécontentement

La grogne qui se faisait entendre en sourdine depuis longtemps déjà a franchement éclaté lors de la réunion du 21 août, où bon nombre de citoyens et de commerçants présents ont cru deviner que la Ville donnerait son feu vert à la construction du Proviso, en demandant un changement de zonage du secteur. Plusieurs se sont alors indignés en rappelant que lors des consultations publiques de la DBSF (commission de la MRC mandatée par la Ville), les citoyens s'étaient clairement opposés au projet.

«On nous accuse d'avoir déjà pris nos décisions mais il n'en est rien. Certains marchands ont peur et je comprends leurs craintes, mais on veut

le meilleur pour la ville. Et je tiens à préciser qu'il n'y a aucune magouille dans toute cette affaire. Certains ont pensé qu'on avait un engagement avec un promoteur, mais c'est complètement faux», affirme Marc Poulin, selon qui il est grand temps de trancher dans ce débat qui dure depuis trois ans maintenant, alors qu'il avait été question d'un projet du genre avec IGA.

Pour démontrer la bonne volonté de son conseil municipal quant aux intérêts de la ville, celui-ci évoque le projet Botella, en 1987. Le conseil municipal d'alors avait donné son aval au plan d'affaires de 125 millions \$ qui, en cinq phases, permettrait la construction d'édifices de six étages.

«C'est malheureux, mais on doit vivre avec aujourd'hui. À la Ville, on ne peut pas arrêter ce projet maintenant, mais on a le souci de préserver l'environnement du lac. On s'est porté acquéreur de terrains aux abords du lac afin de s'assurer qu'aucun bâtiment ne viendrait défigurer le paysage», signale Marc Poulin.

Jean Pelchat toujours convaincu du bien-fondé de son projet

Magog (KT)

En dépit de la controverse que suscite son projet d'implantation d'un supermarché d'alimentation dans le secteur nord-ouest de Magog, l'homme d'affaires Jean Pelchat demeure convaincu du bien-fondé de son idée d'entreprise pour la municipalité et s'en remet à la décision du conseil de ville.

«On a élu un maire et six conseillers. Ils sont là pour diriger et je pense qu'ils prendront les bonnes décisions à la lumière de toute l'information dont ils disposent», estime le propriétaire de l'actuel Proviso de la rue Sherbrooke.

Celui-ci soutient que la concrétisation du projet qu'il nourrit créerait 170 emplois et engendrerait d'importantes retombées économiques pour la région.

«C'est une affaire d'au moins huit millions \$ d'investissements. On a besoin de créer des emplois pour nos jeunes et je pense que ça pourrait réellement aider à la revitalisation du centre-ville», ajoute M. Pelchat, qui voit une belle façon d'améliorer l'entrée de la ville s'il construit son supermarché à l'emplacement choisi.

Jean Pelchat précise par ailleurs que le marché d'alimentation qu'il souhaite ouvrir à Magog n'est pas une grande surface, mais une moyenne surface puisqu'il occuperait 50 000 pieds carrés.

«Les grandes surfaces, ce sont les bâtisses qui font plus de 80 000 pieds carrés. Actuellement, le terrain que je con-



Jean Pelchat

voite est zoné commercial depuis 20 ans, mais pour de petites surfaces uniquement. Pour moi, c'est du parcel au même de construire 10 petits commerces de 5000 pieds carrés ou un seul de 50 000 pieds carrés», souligne l'homme d'affaires.

Ce dernier insiste par ailleurs sur la vocation du commerce qu'il aimerait ouvrir.

«Il y a eu toutes sortes de rumeurs, mais ce que je vise, c'est uniquement le marché de l'alimentation. Et seulement sous la bannière Proviso. Il n'y a pas de Loblaw là-dedans», insiste-t-il.

Imacom-Daguere, Claude Poulin

Habitée à stériliser les tous qu'hébergent la Société protectrice des animaux (SPA), la technicienne en santé animale Manon Duval prend ce matin l'avion pour Kuujuaq, en compagnie du vétérinaire Normand Joly. Tous deux participeront, pendant deux semaines, à une intervention de stérilisation des chiens du grand nord, trop nombreux sur le territoire.

14 jours à Kuujuaq pour stériliser les chiens

Sherbrooke (KT)

Un vétérinaire et une technicienne en santé animale travaillant à la SPA de l'Estrie, Normand Joly et Manon Duval, prennent ce matin le premier avion pour Kuujuaq où, pendant deux semaines, ils passeront leurs journées à stériliser les chiens trop nombreux dans le grand nord.

Au total, ils espèrent arriver à en opérer plus d'une centaine.

L'initiative est venue de la World SPA, regroupement mondial des Sociétés protectrices des animaux, qui veut par cette démarche mettre fin à une cruelle pratique annuelle: le «dog shutting day».

En effet, pour contrer les problèmes de surpopulation canine, les Inuits consacrent chaque année une journée à l'abattage des chiens. Chacun peut alors tirer à bout portant sur les tous qu'il croise.

«C'est une tradition qui peut nous sembler barbare, mais pour eux, c'est le moyen de réduire la population de chiens. Nous, on va là dans le but de faire changer cette coutume en arrivant avec d'autres méthodes. C'est motivant; on sait que si, éventuellement, le nombre de chiens diminue, on va y être pour quelque chose», mentionne Manon Duval.

Enthousiaste à l'idée de cette expédition de 15 jours, cette dernière avoue ne pas trop savoir

ce qui l'attend dans le Nord.

«Contrairement au Dr Joly, qui a entre autres travaillé au Costa Rica et au Maroc, c'est le premier voyage du genre que je fais. Je ne suis pas d'une nature aventureuse, habituellement, mais ce projet m'a vraiment intéressée. On ne sait pas trop dans quelles conditions on va travailler, mais je m'attends à rencontrer des difficultés. Par exemple, je ne sais pas si on va toujours avoir l'eau courante là où on va faire nos opérations», souligne la jeune femme.

Dure expérience

L'expérience a déjà été tentée une première fois par une vétérinaire, qui s'y était cependant rendue une seule journée.

«Elle a par la suite dit que c'était l'expérience la plus éprouvante de sa carrière! Mais elle avait opéré dans une cuisine et elle avait vraiment bûché pour stériliser le plus de chiens possibles. Nous, on va avoir un local réservé et on va avoir plus de temps devant nous», indique Mme Duval.

N'empêche, les journées seront longues! La jeune femme prévoit de 10 à 12 heures de travail par jour, en plus des déplacements puisque l'équipe visitera cinq villages.

«On n'aura pas vraiment le temps de visiter, mais on devrait pouvoir socialiser un peu sur l'heure du midi. J'ai hâte de découvrir cette autre culture. Ça va être une expérience vraiment enrichissante», note Manon Duval.

DERNIÈRE CHANCE

389\$ PAR MOIS LOCATION 48 MOIS*

OU FINANCEMENT À PARTIR DE **0,9%****

MEILLEURE BERLINE SPORTIVE SELON L'AJAC!

- MOTEUR V6 DE 222 CHEVAUX ■ CLIMATISEUR
- AVEC RÉGULATEUR AUTOMATIQUE DE L'AIR AMBIANT
- RADIO AM/FM/CD 6 HAUT-PARLEURS ■ SYSTÈME ANTIVOL ET ANTIDÉMARRAGE ■ SYSTÈME DE FREINS ABS ■ SIÈGES AVANT CHAUFFANTS ■ JANTES EN ALLIAGE ■ TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

VOUS EN AVEZ TOUJOURS PLUS AVEC LA MAXIMA 2000

TOUJOURS PLUS LOIN.

*Location de 48 mois, pour la Maxima GXI (4ARG70 0K00). Acquis par échange équivalent de 4395\$. Limite de 24000 km par année avec 0,085 km extra. Prenez vos assurances et dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel (tranches taxes incluses) remis à la location. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit par NCFI. **Taux de financement de 0,9% à l'achat pour les termes jusqu'à 36 mois, 4,8% pour 48 mois et 6,8% pour 60 mois. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. *Meilleure berline sportive selon l'Association des Journalistes Automobile du Canada. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement.

www.nissancanada.com 1 800 387-0122

Un été sans dermeste du lard **OUI**

C'est possible!

EXTERMINATION

Gameron

naturellement!

569-2847 3920, boul. Industriel Sherbrooke

À la Commission scolaire des Sommets

Un calendrier scolaire... et culturel à la fois

Gilles DALLAIRE
MAGOG

Il se trouve que le territoire desservi par la Commission scolaire des Sommets épouse exactement celui des municipalités régionales de comté de Memphrémagog, du Val-Saint-François et d'Asbestos. Il se trouve aussi que les richesses culturelles, les activités culturelles et les lieux de diffusion de la culture y abondent.

Pas étonnant donc que le calendrier

scolaire que recevront ces jours-ci les 10 800 élèves et les 2000 employés des écoles de la Commission scolaire des Sommets mette en valeur ces richesses, ces activités et ces lieux.

Desjardins de l'Estrie

Si ce calendrier scolaire lancé officiellement à Magog est également un calendrier culturel, c'est grâce à la complicité de la Commission scolaire des Sommets, du comité culturel de chacune des trois municipalités régionales de comté, de la Fédération des caisses po-

pulaires Desjardins de l'Estrie qui a accepté qu'une oeuvre d'un gagnant d'un concours de dessin illustre la page consacrée à chaque mois, grâce aussi à de généreux commanditaires.

Selon la présidente du conseil des commissaires, Mme Claudette Légaré, un calendrier comme celui-ci suscitera certainement chez nombre d'élèves et de parents le désir de mieux connaître les richesses culturelles ainsi qu'un intérêt plus vif pour les activités culturelles et les lieux de diffusion de la culture.



Photo La Tribune, Gilles Dallaire

Le calendrier scolaire de la Commission scolaire des Sommets est en même temps un calendrier culturel. Il a été lancé en présence de la présidente du conseil des commissaires, Mme Claudette Légaré, de M. André Roy, président de la Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Estrie, de Marie-Eve Bouchard et Léa Couture, à qui on doit deux des dessins qui illustrent ses pages, et de Mme Angela Elias, présidente du comité culturel de la Commission scolaire des Sommets.

GRANDE LIQUIDATION À VOUS DE JOUER

OBTENEZ

0%

DE FINANCEMENT À L'ACHAT
JUSQU'À 36 MOIS SUR TOUTES
LES MAZDA 2000 NEUVES



Mazda Protégé SE 2000

OU LOUEZ
À PARTIR DE **199\$**
PAR MOIS
POUR 48 MOIS*

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS, COMPTANT INITIAL DE 2 095\$



Mazda 626 LX I4 2000

OU LOUEZ
À PARTIR DE **289\$**
PAR MOIS
POUR 36 MOIS*

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS, COMPTANT INITIAL DE 2 995\$



Mazda Miata 2000

OU LOUEZ
À PARTIR DE **359\$**
PAR MOIS
POUR 48 MOIS*

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS, COMPTANT INITIAL DE 2 995\$

Mazda B3000 SE V6
Cab Plus 4x2 4 portes 2000

OU LOUEZ
À PARTIR DE **249\$**
PAR MOIS
POUR 48 MOIS*

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS, COMPTANT INITIAL DE 1 745\$



Mazda MPV DX 2000

OU LOUEZ
À PARTIR DE **299\$**
PAR MOIS
POUR 36 MOIS*

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS, COMPTANT INITIAL DE 2 995\$



Mazda Millenia S 2000

OU LOUEZ
À PARTIR DE **399\$**
PAR MOIS
POUR 48 MOIS*

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS, COMPTANT INITIAL DE 4 995\$

GARANTIE LEADERSHIP MAZDA

Renseignez-vous sur notre remarquable garantie complète et sur la garantie du groupe motopropulseur.

ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA

Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute Mazda 2000.

Coup de foudre! Coup de fougue!

Les concessionnaires Mazda du Québec

VISITEZ NOTRE SITE WEB À www.mazda.ca — INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS.

Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles.

* Offres réservées aux particuliers et portant sur toutes les Mazda 2000 neuves. Financement consenti par l'entremise de la Banque de Nouvelle-Écosse. Sur approbation du crédit. Exemple de financement à l'achat: 10 000\$ au taux de 0%, 36 paiements de 277,78\$, coût d'emprunt de 0\$; total à payer de 10 000\$. Autres taux de financement disponibles. † Taux de location personnalisée Mazda. Offres portant uniquement sur la location-bail au détail pour une période de 48 mois sur les Mazda Protégé SE 2000 neuves, modèle D4XMS0A000, les Mazda B3000 SE Cab Plus 2000 neuves, modèle XCTB50A000, les Mazda Miata 2000 neuves, modèle 12BQ50V800 et les Mazda Millenia S 2000 neuves, modèle K4LN70A000 et pour une période de 36 mois sur les Mazda 626 LX I4 2000 neuves, modèle F41550A000 et sur les Mazda MPV DX 2000 neuves, modèle UADV70A800. Comptant initial ou échange équivalent, premier versement mensuel et dépôt de sécurité exigés. Dépôt de sécurité de 250\$ pour la Mazda Protégé SE, de 300\$ pour la Mazda B3000 SE Cab Plus, de 350\$ pour la Mazda 626 LX I4 et la Mazda MPV DX, de 450\$ pour la Mazda Miata et de 500\$ pour la Mazda Millenia S. Offres soumises à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 80 000 km pour les termes de 48 mois et de 60 000 km pour les termes de 36 mois. Frais de 8¢ le km additionnel. Autres options de location également disponibles. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Les stocks peuvent varier selon le concessionnaire. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 31 juillet 2000.

PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS

27895

4787, boul. Bourque

564-2211

Retrouvailles des employés de CHARMES

«Venez voir ce à quoi vous avez contribué»



Photo Imacom, Claude Poulin

L'organisme CHARMES a fêté ses 25 ans samedi après-midi. On voit, de g. à d., le directeur général de CHARMES, Paul Beaudoin, Carole Pelletier, Catherine Raynault, Christian Dufour, Doric Fauteux, Josée Bérard et Linda Vaillancourt.

René-Charles QUIRION
Sherbrooke

Si pour certains CHARMES a été une école environnementale, pour d'autres cet organisme représente toute une vie.

Dans le cadre de son 25e anniversaire CHARMES avait convié ses artisans, samedi après-midi à la plage Blanchard, à venir constater ce que leur contribution a apporté, mais surtout à venir fraterniser avec d'anciens collègues de travail, qui comme eux, ont contribué à l'embellissement des berges des rivières Magog et Saint-François.

Carole Pelletier est l'une de ces employés qui a mis les pieds à CHARMES sans jamais quitter par la suite. Elle a été engagée, en 1986, pour un contrat de 16 semaines, et n'est jamais repartie. Sous ses yeux, l'aménagement des berges des deux rivières sherbrookoises se sont embellies, ont été agrémentées de nombreux aménagements, mais se sont surtout assainies de façon considérable.

30 km de sentiers

«Je suis arrivée lorsque les travaux d'aménagement débutaient. Il y a eu d'abord eu quelques kilomètres de sentier, ensuite une dizaine et maintenant plus de 30 kilomètres de sentiers sont accessibles via le réseau de

CHARMES. J'ai même vu des arbres grandir, c'est pour vous dire», raconte Mme Pelletier.

Carole Pelletier estime en avoir appris considérablement sur le domaine au cours des 15 années en ce qui a trait à l'environnement.

«Et j'en apprend encore. C'est un domaine en constante évolution. Il est intéressant de constater les efforts réalisés sur la qualité de l'eau. En retranscrivant les données, j'ai été à même de constater l'amélioration de la qualité de l'eau», poursuit Mme Pelletier.

Marché du travail

Comme Carole Pelletier, Christian Dufour espérait rencontrer d'anciens collègues de travail lors de ces retrouvailles.

«C'est CHARMES qui m'a permis de faire un retour sur le marché du travail après avoir oeuvré comme artisan. La dynamique qui se dégage de cette corporation est intéressante, car nous travaillons pour la qualité de vie de citoyens», indique M. Dufour.

Linda Vaillancourt mentionne, pour sa part, que c'est à CHARMES qu'elle a fait ses débuts dans le domaine de l'environnement. Son rêve de travailler dans le domaine dans lequel elle avait étudié s'est réalisé en 1998.

«J'ai mis en pratique ce que j'avais appris. Par la sui-

te, j'ai continué à travailler dans le domaine. Je viens d'ailleurs de terminer un contrat d'observation des pêches en mer dans la région de la Gaspésie», souligne-t-elle.

25 années d'aménagement

Le directeur général de CHARMES, Paul Beaudoin, indique que cette journée de retrouvaille s'inscrivait dans une série d'activités dans le cadre du 25e anniversaire de l'organisme.

«Tout est prétexte à ce 25e anniversaire. Nous organisons d'ailleurs une soirée gala le 15 septembre sous la présidence d'honneur de Raymond Demers, co-fondateur de CHARMES et vice-président de l'organisme pendant 15 ans», indique M. Beaudoin.

Tout au cours de la journée de samedi, les anciens employés pouvaient faire une tournée des aménagements réalisés par CHARMES au cours des 25 dernières années, tels, la Gorge de la rivière Magog, le Marais Saint-François ou les sentiers cyclables ou pédestres.

«25 années d'existence pour un organisme comme CHARMES, c'est exceptionnel. Il y a 15 ou 20 ans, les gens tournaient le dos à la rivière, alors que maintenant, c'est une fierté. Nous voulions dire à nos employés de venir voir ce qui a été fait depuis leur passage», indique Paul Beaudoin.

Vous pourriez acheter votre ordinateur dans un magasin d'appareils audio vidéo. Sachez que les vendeurs connaissent sûrement le dernier Britney Spears.



ELECTRONIQUE
INPRO

819-564-2482
Angle King Est et 11^e Avenue
www.inpro.qc.ca



Dr. Bertrand Veilleux D.C.

POURQUOI SOUFFRIR PLUS LONGTEMPS DE DOULEUR AU NERF SCIATIQUE?

Le terme sciatique réfère à douleur, engourdissement et parfois faiblesse musculaire dans la région où passe le nerf sciatique, c'est-à-dire les hanches, les fesses, les cuisses, les mollets et les pieds. Le patient peut éprouver une sensation de lourdeur dans la région affectée et une incapacité de marcher sur ses orteils ou sur le talon à cause de la faiblesse musculaire. Il y a plusieurs causes possibles à un problème du nerf sciatique, mais nous avons découvert que les causes les plus fréquentes sont un mauvais alignement du bassin et des problèmes mécaniques au bas du dos. Un tel désalignement crée une compression ou une irritation du nerf sciatique résulte en une inflammation de ce nerf. Ce mauvais alignement du bassin peut être la conséquence d'une simple chute, d'un accident, d'exercices inhabituels qui peuvent se développer graduellement en raison d'un distorsion de tout le corps. (Plus sur le sujet à la prochaine chronique). Voici deux questions :
1- Ressentez-vous une douleur au bas du dos qui se propage vers le bas de la jambe?
2- Avant de ressentir une douleur au bas du dos, avez-vous soulevé un objet?
Si vous répondez OUI à l'une de ces questions consultez votre chiropraticien.

Pour plus d'information et une évaluation
GRATUITES
564-1011

Participez au GRAND CONCOURS LITTÉRAIRE du salon du livre de l'Estrie

Règlements de participation

- Dates du concours :**
du 14 août au 6 octobre 2000.
- Critères d'admissibilité**
• Résider, travailler ou étudier en Estrie (région administrative 05)
• Le concours est ouvert aux non-professionnels seulement.
- Catégories de participation**
• 10-13 ans (3 à 5 pages ; BD : 1 à 2 pages)
• 14-18 ans (3 à 5 pages ; BD : 1 à 2 pages)
• 19-25 ans (5 à 10 pages ; BD : 1 à 2 pages)
• 26-49 ans (5 à 10 pages ; BD : 1 à 2 pages)
• 50 ans et plus (5 à 10 pages)
- Genres littéraires**
• Conte, nouvelle, récit, poésie, essai, prose.
• Bande dessinée (format 8 1/2 x 11 ; inédite; noir et blanc; le titre doit apparaître dans la première case).
- Attribution des prix**
Le jury se réserve le droit de répartir les bourses par catégorie, selon la qualité et le nombre des oeuvres soumises.
- Thème ouvert : Toute une récolte**
- Remise des prix :**
La cérémonie de remise des prix aura lieu dans le cadre du Salon du livre de l'Estrie, au Centre Culturel de l'Université de Sherbrooke, le dimanche 22 octobre 2000, en présence des finalistes et des membres du jury.
- Chaque texte doit être signé d'un pseudonyme. Celui-ci, de même que l'âge des participants, doivent être inscrits à l'endos de chacune des pages du texte soumis.
- Les NOM, ADRESSE et NUMÉRO DE TÉLÉPHONE doivent être inscrits dans une enveloppe cachetée sur laquelle apparaissent le pseudonyme, la catégorie d'âge, le genre littéraire et le titre du texte.
- Tous les documents devront parvenir, au plus tard, le vendredi 6 octobre 2000, le cachet de la poste en faisant foi, au siège social de la corporation :

Salon du livre de l'Estrie
Grand concours littéraire
174, rue du Palais
Sherbrooke (Québec) J1H 4P9

N.B. En cas de grève des postes, les documents pourront être déposés au siège social du salon.

Autres règlements disponibles sur demande.

27338

La clef desol

audio - video - informatique

2234, rue King Ouest,
Sherbrooke,
562-2255

www.clefdesol.qc.ca



- ISO 9001
- Céléron 566 Mhz
- 64 Mo PC-100
- Clavier, lecteur de disquette
- Disque rigide Fujitsu 15.3 Go
- Moniteur Sceptre D50x
- Haut-parleur
- CD-Rom 52x
- Carte-vidéo Intel
- Carte de son
- Fax/modem 56K
- Windows 98 FR SE
- Souris

CYBERNETIQUE
technologie

Prix Clef de sol:

1199⁹⁵\$

La clef desol



Des résultats qui cognent !

Cours de groupe début : 28 août et 11 sept. 2000

299,40\$

Cours d'anglais et d'espagnol en petits groupes.

Clic, le pouvoir des langues !

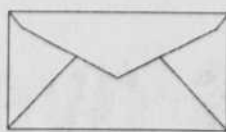


Centre de Langues Internationales
CHARPENTIER
« Les Maîtres du savoir linguistique »
Toujours 20, rue Bryant
Sherbrooke (819) 822-2542

Formateur agréé
Emploi-Québec
www.clicnetwork.com
Franchises disponibles :
1-877-552-6483
1-877-5LANGUE

Le plus grand réseau privé d'enseignement des langues au Québec

Opinions

Opinion
des lecteursLa Tribune
1950 rue Roy
Sherbrooke (Québec)
J1K 2X8Télécopieur
564-8098Courrier électronique
redaction@latribune.qc.ca

ÉDITORIAL

Les dangers de la télévision vérité

Patsy
GRONDIN

Mercrèdi soir dernier, était présentée sur les ondes du réseau américain CBS, la dernière et très attendue émission *Survivor*, amateurs de télévision vérité allaient enfin connaître le vainqueur de cette pénible épreuve où 16 concurrents devaient passer 39 jours sur une île déserte à affronter les pires épreuves, dont la moindre n'était certainement pas de se supporter les uns les autres.

D'ailleurs, en toute fin d'émission, alors que les participants étaient réunis en conseil pour définir qui quitterait l'île avec un million de dollars américain en plus du titre de «Survivant», les téléspectateurs ont eu droit à un plaidoyer de mépris et de bassesses en bonne et due forme de la part d'une concurrente qui avait développé au fil des jours une rancune incommensurable pour une des deux finalistes.

Ses propos, diffusés pratiquement à la grandeur de la planète quand on y réfléchit un moment, furent terriblement durs. Comparant les deux finalistes à un serpent (Rich) et à un rat (Kelly), elle ne s'est pas gênée pour affirmer, le plus sérieusement du monde, que si elle devait un jour croiser Kelly dans le désert, déshydratée, elle ne lui donnerait jamais à boire et ce, sans aucun remords. Elle a même fait la prédiction que, com-

me dans la jungle, le serpent allait manger le rat.

Les conditions extrêmes qu'ont dû affronter les participants de *Survivor* au cours des treize semaines de diffusion ont fait ressortir chez certains les pires comportements qui soit. C'était tout simplement la loi de la jungle. L'humain qui retournait à l'état primitif pour la gloire de se retrouver à la télévision, pour l'appât du gain.

De quoi nous faire prendre conscience avec une acuité incroyable de la méchanceté dont est capable l'être humain si on gratte un peu son vernis de civilité.

D'un autre côté, on peut comprendre que le stress, la fatigue, l'exaspération, la faim aient raison du meilleur d'entre nous. Nous ne sommes pas tous des supers héros qui gardent leur flegme et leur sang froid en tout temps peu importe les circonstances. Il arrive un moment où l'on en a assez. Où tout ce que l'on a envie de faire, c'est de demander grâce. Peut-être est-ce ce qui s'est produit? Nous ne le saurons jamais.

Le phénomène le plus inquiétant ou, à tout le moins, le plus fascinant de cet épisode cependant, ne se situe pas là, mais bien plutôt en l'intérêt du public pour ces émissions réalistes. Le voyeurisme - et il n'y a pas d'autres mots pour décrire l'état d'esprit des spectateurs - atteint son paroxysme, un sommet inégalé.

L'être humain d'aujourd'hui, perdu semble-t-il dans le morne de sa propre vie, vit l'exotisme, l'aventure par procuration. Et la fiction ne lui suffit plus. Il faut qu'il voit vivre ses congénères et tant mieux si l'action, la souffrance, la tension est au rendez-vous. Le téléspectateur que nous sommes a besoin d'un exutoire à son ennui profond.

C'est notre ennui collectif qui est un piège dans l'histoire. Si la télévision vérité réussit à nous sortir de notre léthargie pour un moment et pour un moment seulement, avant que nous retombions inmanquablement dans cette apathie inquiétante, il en va de même des drames humains qui se jouent jour après jour devant nos yeux sans que nous ne réagissions avec vigueur.

On s'émeut quelques minutes quand des marins russes périssent d'une effroyable façon dans un sous-marin nucléaire qui les tuait déjà à petit feu, puis on passe à autre chose comme on «zappe» vers une autre chaîne. On compatit quelques instants à la douleur de ces enfants du monde qui ne mangent pas à leur faim, puis on va se chercher une collation à la cuisine pour se sustenter.

Mais que la vie qu'on nous montre à la télé, ce n'est pas seulement des volontaires qui acceptent de vivre 24 heures sur 24 devant des caméras, ce sont aussi des gens qui subissent les sorts les plus atroces. Il ne faudrait surtout pas les oublier.

BILLET

La soif de vivre

Marie-Thérèse
MAILLOUX

Depuis toujours elle vivait dans ce jardin. C'était un jardin merveilleux, plein de fruits délicieux, de fleurs odorantes, d'oiseaux chanteurs, de papillons multicolores.

Elle soupçonnait qu'au-delà de la clôture qui limitait son jardin, se trouvait un monde plein de surprises.

Combien de fois s'était-elle rendue près de la porte? Jamais elle n'avait osé l'ouvrir ou même regardé par les fentes.

Elle se sentait en sécurité, même si sa vie était monotone.

Pourtant, un jour, n'en pouvant plus, elle décida d'aller explorer le monde. Elle ouvrit la porte de son jardin.

Comme par magie, le jardin disparut et elle se trouva face à l'immensité.

La peur, l'angoisse se sont dressés devant elle. Pour avancer, elle dut affronter sa peur et son angoisse pour apprendre à les apprivoiser.

Doucement, presque sur la pointe des pieds, elle avança dans les sentiers de ce monde inconnu. À chaque détour, elle découvrait ici un arbre gigantesque, là une fleur éclatante, plus loin un animal rigolo. Malgré l'émerveillement, la joie, l'exubérance qu'elle vivait, il lui arrivait de regretter la sécurité de son jardin d'autrefois. Alors, son cœur devenait tout triste et elle se repliait sur elle-même, refusant d'avancer.

Qui lui donnerait le courage de continuer, d'aller plus loin? Où trouverait-elle la force de repartir?

Dans cette histoire, elle, c'est moi!

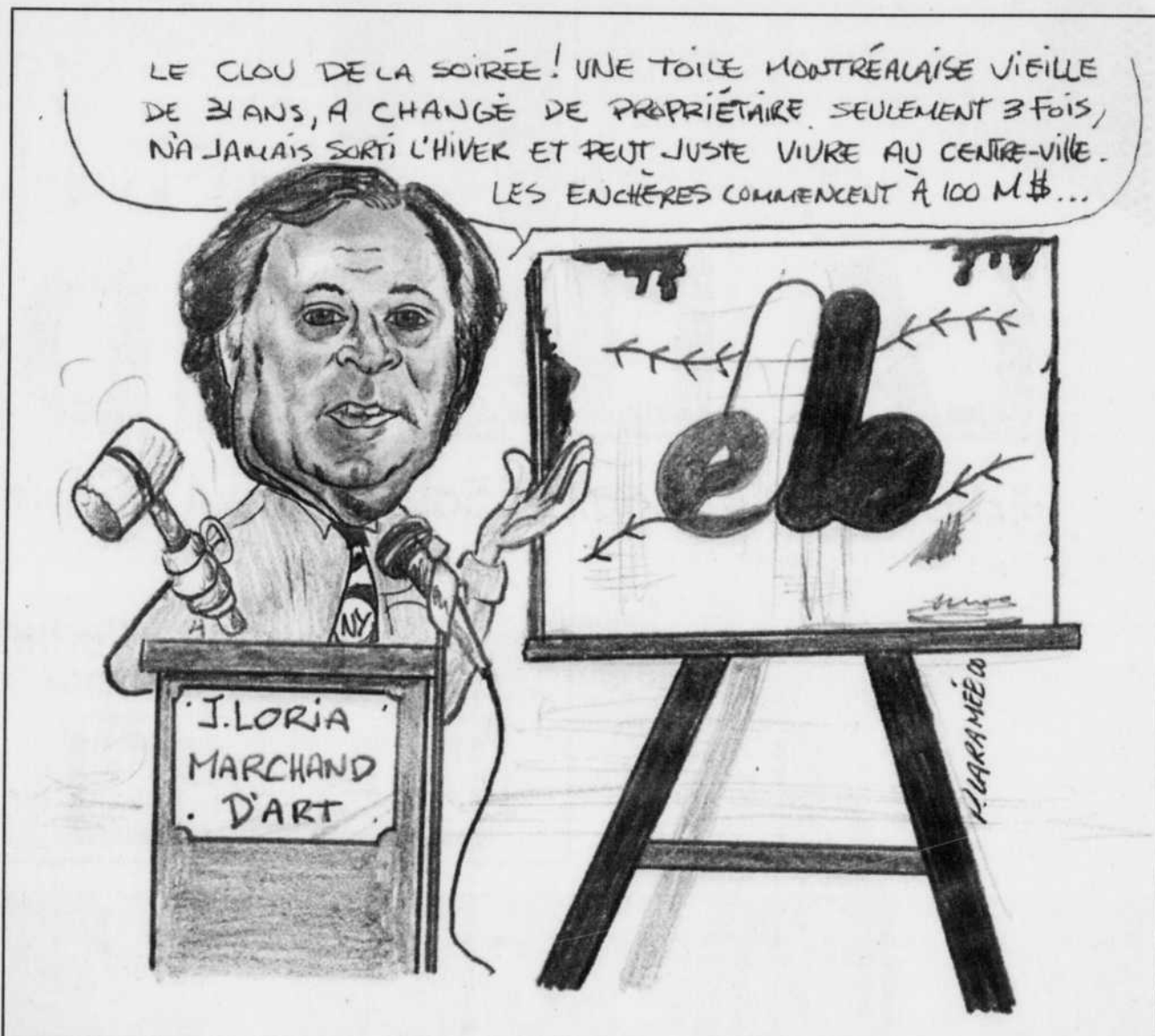
Il y a un proverbe qui dit qu'il est impossible d'avoir son gâteau et de le manger en même temps.

Vivre demande des choix et choisir, c'est forcément laisser quelque chose en arrière, faire un deuil.

Un deuil, c'est une petite mort. Jésus a dit que si le grain de blé ne meurt en terre, il ne produira pas d'épis.

La soif de vivre nous pousse en avant, nous invite à aller plus loin pour atteindre le but. Le secret pour y arriver, c'est un pas à la fois.

Bonne route!



L'HISTOIRE D'UNE GRANDE RÉGION

Une collaboration de La Tribune, de la Société d'histoire de Sherbrooke et du département d'histoire et de sciences politiques de l'Université de Sherbrooke

L'expédition du major Rogers contre les Abénakis

L'année 1754 marque le début des hostilités entre les Français et les Anglais en Nouvelle-France, les Amérindiens ne sont pas laissés pour compte. Effectivement, chaque armée avait besoin d'eux pour les guider dans ces forêts d'Amérique du Nord, denses et impénétrables. Outre la bataille des plaines d'Abraham, la guerre en Amérique est faite d'embuscades et de raids contre les bourgades situées sur ce qu'on appelle la «frontière». C'est une ligne non définie entre les colonies britanniques et françaises.

C'est à l'intérieur de ce contexte, particulièrement sanglant, que les Abénakis sont amenés à jouer un rôle déterminant. Localisés sur les rives de la rivière Saint-François, à Odanak, ceux-ci prennent fait et cause pour la France. Ils participent en 1754 au combat du fort Necessity, dans lequel George Washington, alors jeune officier britannique, fut forcé de capituler. En 1755, ils écrasèrent la colonne du général Braddock, alors prise en embuscade près du fort Duquesne. En 1756, ils participèrent à la campagne du Lac George en prenant, de concert avec les Français commandés par

Montcalm, le fort Bull et Oswego. Finalement, en 1757, ils conclurent cette campagne en faisant le coup de feu contre le fort William Henry. Les soldats anglais, qui venaient de capituler, furent atrocement massacrés par les tribus amérindiennes.

Rogers et les Rangers

Les Abénakis furent aussi présents lors du combat des chutes Montmorency. Ils repoussèrent les troupes anglaises qui essayèrent de prendre la ville de Québec en 1759. Mais leurs rangs, diminués par la petite vérole et les combats, les obligèrent à rentrer chez eux sur les rives de la rivière Saint-François. Le commandant anglais, le général Amherst, donna l'ordre au major Rogers de les poursuivre et de les anéantir. Robert Rogers commandait une troupe de miliciens du Connecticut d'une valeur militaire plutôt douteuse, on les appelait les «Rangers».

Ces Rangers étaient plus célèbres pour leurs tueries que pour leurs exploits au combat. C'étaient des hommes sans scrupules qui vendaient des

scalps pour quelques schillings. Ce genre de barbarie était coutumière des deux côtés. La marche de Rogers pour atteindre Odanak, fut assez pénible, les hommes furent torturés par la faim, les moustiques et le froid. Ils arrivèrent le 6 octobre 1759 après une marche de quinze jours environ.

Rogers repéra le village d'Odanak sur les rives de la rivière Saint-François. Il attendit le moment propice. Quelques heures après son arrivée sur les lieux, ses hommes étant à leur poste, Rogers donna l'assaut. Les soldats ainsi que les Amérindiens qui les accompagnaient, les Mohicans du lieutenant Stockbridge, fondirent sur Odanak. La population fut totalement prise au dépourvu. Les Rangers incendièrent les habitations et selon les sources françaises, les pertes amérindiennes s'élevèrent à 30 victimes dont 20 femmes. Dans son journal, Rogers estime les pertes ennemis à 200 tués. Ce qui semble fort exagéré compte tenu des armes dont étaient équipés les fantassins britanniques à cette époque. «Le Short Brown Bess» dont on peut admirer un exemplaire à l'exposi-

tion de la Société d'histoire de Sherbrooke, était un fusil reconnu pour son manque de précision. Quelques années plus tard, à la bataille de Bunker Hill devant Boston, les patriotes américains étaient toujours armés de cette arme. Le général américain, Israël Putnam, connaissant les lacunes du fusil lança cet ordre resté célèbre dans la mythologie américaine «attendez de voir le blanc de leurs yeux pour tirer». Ce qui était un très bon conseil compte tenu que durant une bataille, sur trois cents coups tirés, un seul atteignait sa cible. En outre, selon la tradition abénakise, il y aurait eu un déserteur parmi les Amérindiens de Rogers. Connaissant des amis parmi les Abénakis et de la famille, celui-ci aurait averti la tribu que les Rangers arrivaient. Les guerriers se seraient donc enfuit pour prendre la troupe de Rogers en embuscade.

Mauvaise posture

Malgré sa victoire à Odanak, Rogers se trouvait en bien mauvaise posture. Il n'avait pas détruit la nation abénakise et les guerriers avaient sur-

vécu au massacre. Rogers ne pouvait retourner vers Québec parce que Vaudreuil avait envoyé, depuis Montréal, un détachement pour l'intercepter. Il ne restait que le lac Memphrémagog pour atteindre le Connecticut. Mais cette route était une forme de piège parce que les Abénakis les attendraient sur le chemin du retour. Ravagé par la maladie et la faim, la petite troupe de Rogers arriva aux Grandes-Fourches, lieu de rencontre entre les rivières Saint-François et Magog. Rogers, qui pensait remonter la rivière Magog à cet endroit, vit soudainement surgir les Abénakis. Il réussit à s'en sortir tant bien que mal, mais les pertes furent élevées. Après avoir subi quelques raids sur le chemin du retour, les Rangers décident de se scinder en plusieurs groupes. Finalement, après bien des péripéties, seul Rogers et quelques hommes réussirent à rejoindre les premiers établissements du New-Hampshire.

Pascal Cyr et Vincent Gingras
étudiants à la maîtrise en histoire
Université de Sherbrooke

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et éditeur

René Morin
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION

Maurice Cloutier
Rédacteur en chef

Michel Morin
Directeur de l'information

Jacynthe Nadeau
Adjointe au directeur

PUBLICITÉ

François Fouquet
Directeur

Alain LeClerc
Christian Malo
Adjoints au directeur

TECHNOLOGIE

René Béliveau
Conseiller

Stéphane Garant
Adjoint

PRÉ-IMPRESION & PRODUCTION

André Roberge
Directeur

Steve Rancourt
Michel Doyon
Adjoints au directeur

COMPTABILITÉ

Pierre Vallée
Contrôleur

Julienne Poulin
Gérante du crédit

André Custeau
Directeur

TIRAGE

Serge Nadeau
Adjoint au directeur

Cinquième édition de la Journée forestière

L'art de démystifier l'exploitation forestière

René-Charles QUIRION

Westbury

Sensibiliser les producteurs forestiers aux saines pratiques d'exploitation forestière et informer le public sur la gestion des forêts privées en Estrie, tels étaient les principaux objectifs poursuivis lors de la 5e édition de la journée forestière qui se déroulait, samedi, à la Forêt Jardinée de l'aéroport de Sherbrooke.

Le président du comité pour la forêt jardinée, Sylvain Rajotte, explique que les documentaires choisis diffusés au cours des dernières années sur les forêts publiques sont venus ternir les efforts réalisés quant à l'utilisation de pratiques forestières saines par les propriétaires de forêts privées.

«Il est possible de récolter le bois dans les forêts tout en préservant, le sol, l'eau, la végétation et la biodiversité. Ce que nous voulions, c'est ce que les gens viennent voir les moyens d'exploitation des forêts. L'objectif d'exploiter les forêts n'est pas de dévaster, mais d'exploiter de façon saine, afin que tous y trouvent leur compte», estime M. Rajotte.

En plus de sensibiliser les producteurs aux techniques de développement durable en foresterie, ces derniers pouvaient se renseigner sur les nouvelles techniques et machinerie récente en matière de resterie à l'un ou l'autre des kiosques d'information.

«La plupart des producteurs privés sont sensibilisés aux pratiques saines et font attention à leur forêt. Cependant, il faut sans cesse poursuivre les efforts de sensibilisation et de formation», soutient le président du Comité pour la Forêt Jardinée.

Des ateliers étaient dispensés aux participants sur toutes les étapes de la récolte du bois. Du plan d'aménagement, aux implications financières, en passant par la culture, les techniques d'abattage, de préparation de l'équipement ou le mesurage, le façonnage ou le sciage du bois abattu.

«C'est à la suite de commentaires lors de la dernière édition, que nous avons décidé d'élargir le volet formation. À travers les 12 ateliers, les gens peuvent trouver leur compte.

Il y en a pour tous les goûts et tous les besoins. Découvrir les nouveautés, rencontrer d'autres producteurs, s'informer et voir, tels étaient les orientations de cette journée forestière», indique Sylvain Rajotte.

Sur les 10 000 propriétaires de forêt privée en Estrie, le comité organisateur souhaitait en attirer quelque 600 lors d'une journée où le temps était idéal pour ce genre d'événement.

Les participants pouvaient même constater sur le terrain les applications des techniques forestières dans les cinq kilomètres de sentier de la Forêt Jardinée.

«Nous avons fait relâche l'an dernier, car c'est difficile d'enflammer les producteurs à chaque année. En tenant l'événement aux deux ans, nous suivons davantage le cycle normal», souligne M. Rajotte.

La main d'oeuvre se trouve au coeur

même des activités d'exploitation forestière. Sylvain Rajotte indique que le recrutement se fait difficilement.

«Ce n'est pas tout le monde qui peut abattre un arbre. C'est un art et il faut savoir le pratiquer pour ne rien briser autour», estime Sylvain Rajotte.

Denis Veilleux, va plus loin en affirmant qu'il y a une pénurie de main d'oeuvre causée principalement par des salaires peu attractifs.



"Tanné" qu' on traduise pour vous ?

www.clicnetwork.com

Le plus grand réseau privé d'enseignement des langues au Québec

Clic, le pouvoir des langues !

 CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES
CHARPENTIER
« Les Maîtres du savoir linguistique »™

Formateur agréé
Emploi-Québec
Franchises disponibles :
1-877-552-6483
1-877-5LANGUE

Toujours 20, rue Bryant Sherbrooke (819) 822-2542

ENFIN!

LA LIQUIDATION

Echo · Corolla · Camry · Solara · Rav4 · Tacoma · Tundra · 4Runner · Sienna

Financement à l'achat sur tous ces modèles 2000

0,9%
sur 36 mois¹

2,9% sur 48 mois²

EXEMPLES DE FINANCEMENT 36 MOIS

taux d'intérêt 8,75% versus 0,9%	EMPRUNT 15 000\$	EMPRUNT 20 000\$
ÉCONOMIE	1 900\$	2 533\$



echo 4 portes

199\$
par mois / location 48 mois³

1 025 \$ comptant*
Transport et préparation inclus
Kilométrage annuel de 24 000 km

- Radio AM-FM avec lecteur CD
- Roues de 14"
- Enjoliveurs complets
- Pare-chocs de couleur assortie
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Rétroviseurs à télécommande manuelle

TOUS LES VÉHICULES COMPRENNENT:
L'assistance routière
Un plein réservoir d'essence
Des tapis protecteurs



TOYOTA
votre concessionnaire

www.toyota.ca

L'EXPÉRIENCE DE LA QUALITÉ

Jusqu'à
1000 \$
de remise**



COWANSVILLE
Cowansville Toyota
263-8888

DRUMMONDVILLE
Toyota Drummondville
477-1777

GRANBY
Estrie Toyota
378-8404

MAGOG
Toyota Magog
843-9883

RICHMOND
Toyota Richmond
826-5923

SHERBROOKE
Relais Toyota
563-6622

VICTORIAVILLE
Toyota Victoriaville
758-8235

FONDATION
Marie-Soleil
Tougas

1 900 565-SOLEIL

CRÉDIT TOYOTA Programmes de location et de financement au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Crédit Toyota. Immatriculation, assurances et taxes en sus. ¹Offre valable sur tous les modèles 2000, à l'exception de la Celica. ²Offre valable sur tous les modèles 2000, à l'exception de l'Echo et de la Celica. ³Offre valable sur les modèles Echo BT123M-BA neufs en inventaire. Comptant initial de 1 025\$. Premier versement de 229,76\$ et dépôt de sécurité de 250\$ exigibles au moment de la livraison. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7¢ du kilomètre excédentaire. *Taxes en sus ou échange équivalent. **Le rabais est différent selon le modèle. Véhicule aux fins de présentation seulement. Offres d'une durée limitée. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

VOUS EN AVEZ TOUJOURS PLUS AVEC NISSAN

299\$

PAR MOIS, LOCATION 48 MOIS** OU FINANCEMENT À PARTIR DE 0,9% SUR 36 MOIS ■ AILERON ARRIÈRE ■ JANTES EN ALLIAGE SPORT ■ TÉLÉVERROUILLAGE DES PORTES ■ ANTIDÉMARREUR AVEC CLÉ À PUCE ■ GROUPE ÉLECTRIQUE ■ CLIMATISEUR ■ LECTEUR DE DISQUES COMPACTS ■ TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

ALTIMA

ÉDITION MILLÉNIUM 2000



TOUJOURS PLUS LOIN.

199\$

PAR MOIS, LOCATION 48 MOIS** ■ MOTEUR 126 CHEVAUX, LE PLUS PUISSANT DE SA CATÉGORIE** ■ RADIO AM/FM/CD ■ SIÈGE DU CONDUCTEUR À 8 RÉGLAGES MANUELS ■ BANQUETTE ARRIÈRE RABBATABLE 60/40 ■ PNEUS TOUTES SAISONS 14 POUCES ■ TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

SENTRA 2001



409\$

PAR MOIS, LOCATION 36 MOIS* ■ PUISSANT NOUVEAU MOTEUR V6 3,5 L DE 250 CHEVAUX ■ GROUPE ÉLECTRIQUE ■ CLIMATISEUR ■ JANTES EN ALLIAGE ■ SYSTÈME ANTIVOL AVEC CLÉ À PUCE ■ RADIO AM/FM/CD 6 HAUT-PARLEURS ■ TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

PATHFINDER 2001



389\$

PAR MOIS, LOCATION 48 MOIS** OU FINANCEMENT À PARTIR DE 0,9% SUR 36 MOIS ■ MEILLEURE BERLINE SPORTIVE SELON L'AJAC ■ MOTEUR V6 DE 222 CHEVAUX ■ CLIMATISEUR AVEC RÉGULATEUR AUTOMATIQUE DE L'AIR AMBIANT ■ RADIO AM/FM/CD 6 HAUT-PARLEURS ■ SYSTÈME ANTIVOL ET ANTIDÉMARRAGE ■ SYSTÈME DE FREINS ABS ■ SIÈGES AVANT CHAUFFANTS ■ JANTES EN ALLIAGE ■ TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

MAXIMA 2000



NISSAN Sherbrooke

4280, boul. Bourque, ROCK FOREST, (819)823-8008

NISSAN Drummondville

1505, René Levesque, DRUMMONDVILLE, (819) 474-3930

*Location de 36 mois pour le Pathfinder 2001. Réduction de location équivalente de 400\$. Limite de 20000 km par année avec 0,08\$/km extra. Premier versement et dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Taxes, licence, trituration et assurances en sus. Sur approbation du crédit par NCFI. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement.
 **Location de 48 mois pour la Sentra, la Maxima et l'Altima. Échange ou comptant de 1995\$ pour la Sentra de 4595\$ pour la Maxima et de 2995\$ pour l'Altima. Limite de 20000 km par année pour la Sentra et de 24000km pour la Maxima et l'Altima. Excédentaire de 0,10\$/km pour la Sentra et de 0,08\$/km pour la Maxima et l'Altima. Sur approbation du crédit. Taxes en sus. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement.
 www.nissanencanada.com 1 800 387-0122